

SPORT SANTÉ : La MFP et la Clinique de la Baie de Morlaix se mobilisent

La Mutualité Fonction Publique et la Clinique de la Baie de Morlaix s'associent dans le cadre d'une conférence sur les bénéfices du sport : « *Pourquoi et comment pratiquer une activité physique adaptée ?* ». Elle aura lieu le 28 mars à partir de 17h30 dans l'amphithéâtre de l'IUT de Morlaix.

Cette action de sensibilisation s'adresse à tous dont les mutualistes. Elle est organisée en partenariat avec différents acteurs publics et privés du territoire (Pays de Morlaix, mairie, ARS, Maison sport santé de l'hôpital de Morlaix, Conseil départemental de l'Ordre national des masseurs kinésithérapeutes du Finistère, mutuelles de la Fonction publique très investies dans le Sport Santé...) afin de présenter les atouts du dispositif.

Cet événement, porté collectivement, met en évidence le rôle essentiel des activités physiques adaptées, encadrées pour prévenir les risques ou encore atténuer les pathologies (dépression, asthme, cancer, diabète, mal de dos...) tout en limitant l'usage médicamenteux. Il s'agit d'un levier de santé préventif et thérapeutique qui commence à s'installer progressivement dans la région comme sur d'autres territoires.

La conférence permettra de répondre à de multiples questions pour les jeunes et moins jeunes : *Pourquoi est-il primordial de pratiquer une activité physique ? Quels sont les bienfaits ? Qu'est-ce qu'une « maison sport santé » ? Quel est son intérêt et son utilité ? Quel public accueille-t-elle ? Quel est le coût associé ? Existe-t-il une prise en charge ? Qu'est-ce qu'un coach APA ?*

Cette collaboration est une première étape qui permettra de consolider les liens entre la MFP et la Clinique et répondre ainsi aux besoins spécifiques de prise en charge des usagers du territoire de Morlaix.

A propos de

► Les mutuelles suivantes sont parties prenantes du RFH (CDC, KLESIA MUT, MAEE, MCF, MGEFI, MGEN, MMJ et MNT)

► **La Mutualité Fonction Publique** – présidée par Serge BRICHET – regroupe 18 mutuelles ou unions de mutuelles professionnelles relevant des Livres I, II et III du Code de la Mutualité, issues des trois fonctions publiques - Etat, territoriale, hospitalière. Sa spécificité : son approche globale et solidaire de la protection sociale des agents publics, actifs et retraités, avec la gestion du régime obligatoire et de la complémentaire maladie et prévoyance. En 2023, les mutuelles de l'Union :

- couvrent 6,5 millions de personnes
- versent 3,5 milliards d'euros de prestations complémentaires.

► **La Clinique de la Baie de Morlaix** propose un très large panel d'activités et de services au patient, du diagnostic à la thérapeutique. Doté de 82 lits et places, l'établissement emploie près de 94 salariés et plus de 48 praticiens libéraux y exercent.

► Créé en 2009 par Daniel CAILLE, **Vivalto Santé** devient l'un des acteurs majeurs de l'hospitalisation en Europe. Il est constitué d'un réseau de 100 établissements de santé répartis dans 6 pays (France, Suisse, Portugal, Espagne, République Tchèque et Slovaquie) au sein desquels travaillent près de 6 000 praticiens et plus de 21 000 salariés. En France, Vivalto Santé compte 53 établissements ; ce qui en fait le troisième acteur de l'hospitalisation privée. Depuis plus de 12 ans, Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d'acquisition. Le Groupe tire son attractivité d'un modèle d'entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers pour une gouvernance partagée. Cette approche spécifique permet d'associer les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent. Le Groupe Vivalto Santé est le 1er groupe de cliniques privées à s'être engagé dès septembre 2020 dans une démarche d'entreprise à mission en inscrivant dans ses statuts, sa raison d'être au service des patients tout au long de leur parcours de soins et tout au long de leur vie. Six engagements ont été pris qui concernent le système de gouvernance partagée avec le corps médical, la prise en charge globale de tous les patients sur ses territoires, l'inclusion des professionnels et la pérennité de l'entreprise. Par ailleurs, le Groupe Vivalto Santé s'est engagé à maîtriser son empreinte environnementale et fait de l'innovation et de la Recherche des priorités au profit des patients, des médecins et des salariés. Site web : <https://www.vivalto-sante.com/>

Contact presse MFP – Laurence TRIBILLAC – 07 85 96 12 74

Contact presse Clinique de la Baie de Morlaix – Guillaume THOMAS – 06 26 15 25 36